



CRÉDIT IMMOBILIER
DE FRANCE SAVOIE

Lettre d'Information

janvier 2008



La vocation sociale des Sociétés Anonymes de Crédit Immobilier constitue un de leurs fondements historiques.

En devenant au 1^{er} janvier 2008 une Société

Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif d'Accession à la Propriété (SACICAP), l'activité « missions sociales » du Crédit Immobilier de Savoie est confirmée comme un axe de développement majeur.

Intégrée dans le cadre de la politique du logement formulée par l'Etat en faveur du développement de la mixité urbaine et des diversités sociales, cette orientation se concrétise par une convention pour l'Accession à la Propriété signée entre les Pouvoirs Publics et l'Union Economique et Sociale des Crédit Immobilier.

Elle se traduit, sur le terrain, par la mobilisation des compétences techniques et des moyens financiers de la SACICAP de Savoie, qui permet d'assurer le renforcement des actions développées par les acteurs locaux. Ainsi la SACICAP de Savoie réaffirme auprès de l'ensemble des partenaires du logement, collectivités et opérateurs, son **engagement local pour la réalisation et le financement d'opérations en faveur de personnes aux ressources modestes**, avec deux priorités :

- 1 Favoriser l'accession à la propriété ;
- 2 Aider les propriétaires occupants à la rénovation ou à la sortie d'insalubrité de leur logement.

Jean-Jacques BELLEMIN-COMTE, Directeur

Les Missions Sociales du Crédit Immobilier de Savoie

// Actions menées par le Crédit Immobilier de Savoie et les partenaires locaux du logement

Aide à la reconstruction de logements sinistrés

Le Crédit Immobilier de Savoie a proposé un **prêt à 0%** (plafonné à 15 000 € par opération) destiné aux **propriétaires de logements victimes de l'incendie de l'Ilot du Château de Chambéry** le 1er janvier 2002.

15 propriétaires ont ainsi pu bénéficier de ces prêts, couvrant plus de 15% du montant estimé des travaux à leur charge.

Partenaires mobilisés : Mairie de Chambéry, Conseil Général de la Savoie, Région Rhône-Alpes, Ministère de la Culture, ANAH¹, CAL PACT² de Savoie.



Crédit photos : G.GAROFOLIN Mairie de Chambéry



Remise sur le marché locatif de logements à loyers plafonnés

Dans le cadre de l'OPAH³ de Chambéry Métropole, le Crédit Immobilier de Savoie propose aux propriétaires bailleurs des **prêts de financement complémentaire à 1%** (plafonné à 15 000 € par opération) pour des rénovations de logement.



Crédit photos : CAL PACT de Savoie

A ce jour, 16 logements ont ainsi été rénovés et proposés à la location pour des personnes à revenus modestes sur Chambéry, Cognin, Vimines, Saint Jean d'Arvey et Sonnaz.

Partenaires : Chambéry Métropole, ANAH, Conseil Général de la Savoie, Région Rhône-Alpes, CAL PACT de Savoie.

¹ Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

² Centre d'Amélioration du Logement Préservation Amélioration Conservation Transformation

³ Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

■ Accueil et Habitat des gens du voyage

Il s'agit, dans ce cas, de répondre aux besoins d'habitat adapté à la sédentarisation des gens du voyage sur l'agglomération chambérienne grâce à un financement complémentaire, initié par le Crédit Immobilier de Savoie, sous forme de prêt à 1% (plafonné à 15 000 € par opération).

Aujourd'hui, plusieurs dossiers sont à l'étude et les montages d'opération sur des cas déjà identifiés débiteront en 2008.

Partenaires : Chambéry Métropole, Préfecture de Savoie, Caisse d'Allocations Familiales de Savoie de Savoie, Conseil Général de la Savoie, SAIEM de Chambéry, OPAC de Savoie, OPAC de Chambéry.



Crédit photos : Chambéry Métropole

// Les projets envisagés pour l'avenir

La séance du 11 octobre 2007 du Conseil d'Administration du Crédit Immobilier de Savoie, présidé par Bernard Sevez et constitué d'administrateurs bénévoles, a défini l'orientation de ses missions sociales pour 2008.

■ Poursuite des engagements initiés avant le 1^{er} janvier 2008

■ Production de logements destinés à des familles modestes

// Etude en cours pour la construction de logements en accession à la propriété sur la zone ANRU⁴ du quartier du Biollay à Chambéry où il pourra être imaginé, avec les partenaires locaux, un dispositif spécifique du financement de l'accession à la propriété sociale à destination des ménages à revenus modestes.

// Etude en cours du dispositif « logements à prix maîtrisés » sur 2 communes (en Haute-Tarentaise et dans l'Avant Pays Savoyard).

■ Maintien à domicile de personnes en difficulté

// Dans le cadre d'un Plan Départemental d'Action pour le Logement des Plus Démunis, le Crédit Immobilier de Savoie étudie la possibilité de financer des travaux en faveur des propriétaires occupants pour la sortie d'insalubrité et le maintien à domicile de personnes en grande précarité ou handicapées. Il s'agirait d'un financement complémentaire sous forme de prêt.

■ Préfinancement des aides ANAH

// Cette mesure correspond à une avance des aides distribuées par l'ANAH. Plafonnée à 3 000 € par dossier, elle servira à résoudre les difficultés de trésorerie de certains propriétaires en cas de travaux lourds sur leur logement et pourrait être gérée en partenariat avec le CAL PACT de Savoie.

■ Aide à la réalisation de travaux en secteur OPAH et hors secteur OPAH

// Mise en place d'un prêt de 10 000 € à 1% pour le financement de travaux lourds pour des propriétaires occupants en secteur diffus et en secteurs couverts par une OPAH. Ces dossiers pourraient être ciblés sur des OPAH opérationnelles prochainement. Le montage technique ainsi que le suivi des dossiers seraient assurés par le CAL PACT de Savoie.

Ces quelques orientations ne constituent pas une liste exhaustive. Elles seront affinées et complétées au fur et à mesure de l'évolution des dossiers et des opportunités qui se présenteront.



⁴ Agence Nationale de Rénovation Urbaine